DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2016-193

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Domaines de compétences par thèmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Sous matière : Enseignement

> Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie.

Formant la majorité des Membres en exercices.

OBJET:

RENOUVELLEMENT DU PROJET **EDUCATIF** TERRITORIAL

Procurations:

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 05.07.2016

AFFICHAGE EN DATE DU: 05.07.2016

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 18.07.2016

M. DEMANGEOT François donne procuration à M. GREFFIER Philippe, M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline, Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme GIRAL Hélène, M. GRIMAUD Gérard donne procuration à GRIMAUD Bernard,

M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,

Absente:

Mme RUIZ Patricia

Secrétaire: Mme Sarah EL KAHAZ,

La Ville de Castelnaudary, par le biais de son Service Enfance Jeunesse, a mis en place depuis la rentrée scolaire 2013 la réforme des rythmes scolaires.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la collectivité s'est dotée d'un PEDT (Projet Éducatif Territorial) afin de disposer d'un cadre de collaboration qui rassemble tous les acteurs du domaine de l'éducation : Etat, CAF, MSA, Associations...

Le projet éducatif territorial (PEDT) formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Dans les grandes lignes, le projet de PEDT joint met l'accent sur les points suivants:

- ✓ Le périmètre et le public du PEDT,
- Les objectifs éducatifs,
- ✓ Les activités proposées,
- Les intervenants.
- ✓ L'évaluation.

Monsieur le Maire précise que la validité et la signature du PEDT conditionnent l'octroi du fond de soutien de l'Etat, ainsi que ceux des aides spécifiques de la C.A.F., il permet également de bénéficier d'un taux d'encadrement des activités moins contraignant.

Ce document est signé conjointement par la collectivité, le Préfet et le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale).

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver le projet de PEDT joint à la présente et de l'autoriser à procéder à sa signature.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le projet de PEDT joint à la présente,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le PEDT et tous documents afférents à ce dossier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 juillet 2016.

Ampliation faite le :

Certifice executoire par réception en Préfecture le :

Par publication le :

Par délégation, Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

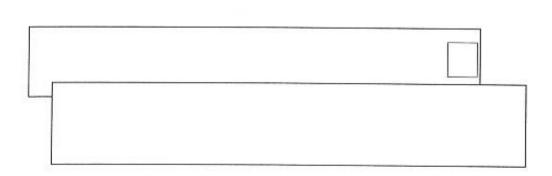
Le Maire,

Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 13/07/2016 N°011-211100763-20160711-2016-193-DE

Projet Educatif de Territoire de

CASTELNAUDARY



Notes sur le formulaire

- 1 Les cases de texte ne sont pas limitées en nombre de caractères. Vous pouvez donc expliciter les objectifs, les organisations, etc. de la manière aussi détaillée qu'il vous conviendra.
- Ces cases pour une meilleure lisibilité du document vierge sont remplies à l'aide sauts à la ligne. Il vous est conseillé de les supprimer de façon à ne pas avoir un grand espace vide après votre saisie.
- 2 Il est possible que les tableaux, cases de texte, etc. ne vous permettent pas d'expliciter certaines particularités de votre projet ou de votre territoire. N'hésitez pas à rajouter du texte hors des espaces prévus. Il s'agit d'un document entièrement modifiable.

Merci cependant de ne pas en modifier la structure

3 – En fin de document, vous trouverez des tableaux Excel insérés dans le document Word. Il suffit de les double-cliquer pour que la feuille de calcul s'ouvre. Les calculs du taux d'encadrement sont automatiques et vous permettront de vérifier que vous êtes bien conformes à la règlementation en la matière.

En fin de saisie, veillez à repositionner la zone de saisie et de calcul de telle sorte qu'elle soit totalement visible avant de cliquer hors du tableau pour revenir en saisie Word.

4 – Merci d'adresser votre projet par voie postale à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aude et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – Service Jeunesse et Sports ainsi que par courrier électronique à :

Madame Annie Claude de Chivré : ac.dechivre@ac-montpellier.fr

et

Monsieur Erick Lenguin: erick.lenguin@aude.gouv.fr

5 – En cas de difficultés techniques liées au formulaire, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Erick Lenguin (04 34 42 90 53)

Projet Educatif de Territoire

Présentation du porteur de projet

Date de présentation du projet :	
Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :	Ville de Castelnaudary
Nom de l'élu(e) en charge du dossier :	Jean Claude CASTILLO
Fonction :	Maire adjoint délégué à l'éducation Petite enfance et jeunesse
Adresse :	Hôtel de Ville – 20 Cours de la république – BP 1100 – 11491 Castelnaudary Cedex
Téléphone :	04 68 94 58 00
Adresse électronique :	castelnaudary@gmail.com
Nom de la personne en charge du dossier administratif (si différent du précédent):	David SZWERTAK
Fonction :	Directeur Enfance Jeunesse
Adresse :	39. rue du Général Déjean - 11400 CASTELNAUDARY
Téléphone :	04 68 94 58 36
Adresse électronique :	david.szwertak@ville-castelnaudary.fr
Coordination du projet assuré par :	Agnès PÉVÈRE Philippe ROUGÉ
Fonction :	Coordinateurs Périscolaire
Adresse ;	39. rue du général DEJEAN 11400 CASTELNAUDARY
Téléphone :	04 68 94 58 53
Adresse électronique :	agnes.pevere@ville-castelnaudary.fr philippe.rouge@ville-castelnaudary.fr

Ce PEDT est demandé pour une durée de :

Durée du PEDT (3 ans maximum) :	3 années	
---------------------------------	----------	--

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné (indiquer le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) :

Périmètre	concerné:	

la ville de CASTELNAUDARY

12 043 habitants, dont:

444 enfants de 0 à 3 ans			
855 enfants de 4 à 6 ans,			
510 enfants de 7 à 11 ans			
634 enfants de 12 à 17 ans, 645 en écoles p	oubliques élémentair	es.	
3 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires	publiques sont cond	cernées par le PEDT.	
Public concerné :			
Nombre total d'enfants : 1 018			
Ecoles maternelles : 373 enfants			
Ecoles élémentaires : 645 enfants			
Indiquer si le territoire se situe en zone pr Cocher ZRR / PQV / PQV / Autre : Nombre d'établissements d'enseignement):
Nombre d'établissements	Publics	Privés	
Écoles maternelles	3		
Écoles élémentaires	4		
Ecoles primaires (maternelle et élémentaire)		1	
Établissements secondaires (collèges et lycées)	5	2	
Total	12	3	
Existence d'une charte d'utilisation des lo En cas de réponse positive, merci d'annex	caux scolaires : O	UI : NON : PEDT.	
Liste des établissements d'enseignement	scolaire concernés	i:	
École maternelle Brossolette, 15 rue du Pr	ésident René Coty	, CASTELNAUDARY	
École maternelle Jean Moulin, 24 avenue M	Maréchal Juin, CAS	TELNAUDARY	
École maternelle Le Petit Prince, 11, rue de	e la Terrasse, CAS	ELNAUDARY	
École élémentaire A. Daudet, 9, rue de la M	liséricorde, CASTE	LNAUDARY	
École élémentaire de l'Est, 12, place Blaise	d'Auriol, CASTEL	NAUDARY	
École élémentaire Jean Moulin, 46, avenue	du 8 Mai 1945, CA	STELNAUDARY	
École élémentaire P. Estieu, 49, avenue Fré			
II existe à CASTELNAUDARY un établissen établissement a appliqué la réforme en 201 matin	nent privé sous co 4 avec la mise en	ntrat d'association. Cet place d'une garderie le mercredi	

Etat des lieux :

	Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes l'année précédente :
Activités périscolaires :	La collectivité organise l'accueil des enfants scolarisés durant tous les temps périscolaires avec un préalable important : la gratuité Accueils du matin : maternelle et élémentaire en garderie, Pause méridienne et repas : maternelle et élémentaire en garderie, Temps d'Accueil Périscolaire : maternelle en garderie non déclarée, élémentaire : A.L.S.H
	La commune a organisé l'accueil des enfants en extra-scolaire autour de 4 pôles :
	Pôle 3/6 ans : ALSH Brossolette :
	Situé en centre-ville dans des locaux scolaires, l'ALSH bénéficie néanmoins d'un bureau et d'une salle d'accueil et de jeux (200m²). Les autres locaux sont partagés avec l'école. La cour est aménagée avec des jeux et un terrain engazonné jouxte cette dernière. L'ensemble est fonctionnel et ludique. En été, 2 à 3 salles sont vidées de leurs meubles d'école afin de laisser place aux 48 enfants reçus régulièrement.
	Pôles 6/12 ans : ALSH Prosper Estieu/Dominique Arata :
	Situé au nord-ouest de la ville, cet ALSH est en rez-de jardin d'une école élémentaire (190 m²) comprenant également un terrain de jeux aménagé pour les enfants accueillis, soit 66 à 76. Ce lieu est site pilote pour enfants en situation de handicap. L'été, les enfants sont transportés jusqu'à un domaine d'1 hectare, situé au bord du lac de St Ferréol, commune des Brunels avec des locaux de 440 m².
	ALSH Fontanilles Périé :
Activités extrascolaires :	Situé dans un quartier de petits immeubles HLM au sud-ouest de la ville, cet ALSH accueille un maximum de 48 enfants selon les périodes. Les locaux datent de 2008 et permettent une offre qui correspond aux caractéristiques de la population. Un jardin y est attenant.
	Pôle 11/17 ans : ALSH Maison des Jeunes Augé :
	Situé en centre-ville, le local d'une superficie de 175 m² accueille un maximum de 48 jeunes. Il est aussi Point Info Jeunesse et Relais Acti City.
	Tous les ALSH fonctionnent à l'année. Ils sont ouverts mercredis, petites et grandes vacances.
	Deux d'entre eux (ALSH Estieu et Brossolette) proposent les repas.
	La coordination de l'ensemble s'effectue au sein du service jeunesse de la commune, le projet éducatif est le garant des valeurs développées au sein des ALSH. Un projet de service discuté annuellement permet la cohérence de l'ensemble.
	Chacune des structures propose des activités et mini séjours en correspondance avec les objectifs pédagogiques développés. Un séjour neige ainsi que des activités inter ALSH enrichissent les projets spécifiques des ALSH et sont ouverts à tout public. Ils sont menés en lien avec les parents, les associations et les partenaires intéressés au dispositif (exemples : Semaines Enfance Jeunesse, Repas Familles, Festival théâtre de jeunes, Ciné plein Air…). Des projets du type «100% gagnant» sont aussi développés.

Besoins répertoriés (pour quel type de public) :

Le service enfance jeunesse répond ainsi à de nombreux besoins, cependant, pour une socialisation des enfants de tout le territoire, pour un épanouissement équilibré et l'approche équitable aux activités socio-éducatives, sportives et culturelles, il est apparu important de tendre vers une possibilité d'offrir gratuitement des services auxquels certains enfants n'ont pas accès.

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

La ville de Castelnaudary rénove les bâtiments scolaires depuis 1995. Un restaurant scolaire a été construit en 2006 pour 254 places et une extension a eu lieu en 2013 pour 80 places supplémentaires.

 En parallèle elle s'est attachée à structurer le service Enfance Jeunesse en se donnant les moyens matériels et humains. Ainsi ce sont plus de 20 Equivalent Temps Plein, qui travaillent au service de l'enfance et de la jeunesse.

Une politique de formation des agents a été également mise en place, à la fois pour professionnaliser les agents, mais aussi renforcer la qualité des encadrements. BAFA, BAFD et BPJEPS ainsi que des thématiques liées aux problématiques de l'enfant sont favorisées : ex : « le genre », les conflits chez le jeune enfant, l'agressivité, la différence.

- En 2011, un agent de prévention est venu renforcer les équipes afin de répondre à une demande de plus en plus pressante du public 17/21 ans et des familles. Son rôle s'est depuis orienté vers une écoute, une aide et un relais avec les organismes existants (MLI, CMS, Pôle Emploi). Il est également chargé de l'absentéisme scolaire et dans ce cadre il est l'interlocuteur privilégié des établissements scolaires. Auprès des familles, il remplit un rôle d'aide administrative parfois, de médiateur d'autres fois.
- -Poursuite de l'aide à l'adhésion des jeunes aux clubs sportifs par le biais des coupons sport.
- -Avant septembre 2013, les garderies dans les écoles maternelles bénéficiaient d'un encadrement d'ATSEM formées à l'animation auprès des jeunes enfants. Un budget pédagogique était consacré à des jeux de ballons et du matériel permettant une activité souple et rapide. Dans les écoles primaires, le même accueil était organisé matin, midi, soir. Les écoles accueillaient les enfants jusqu'à 18h15.
- Dimension géographique humaine de la ville : elle peut se parcourir à pied.
- -Services de la collectivité organisés pour étudier et mettre en place le dispositif préconisé : les nouveaux rythmes scolaires.
- Fin 2016, fusion du service des Affaires Scolaires et de la Direction Enfance Jeunesse permettant un lien réel entre les différents établissements et un maillage complet

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT (par exemple nécessité d'adapter le transport scolaire) :

Certaines écoles ont des locaux difficilement adaptables pour offrir des espaces de détente et d'animation en correspondance avec les périscolaires.

Les espaces sportifs nécessitent des déplacements de l'ordre de 15 à 20 mn.

Gratuité pour tous les enfants,

Ouverture d'Accueils Collectifs de Mineurs de 15h45 à 18h15 pour les écoles élémentaires.

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

L'enfant : Construire ensemble son avenir

A Castelnaudary, l'enfant, ce qu'il est, ses moyens pour s'épanouir et grandir dans un environnement équilibré ; a été depuis 1995 un des objectifs majeur des élus.

En concertation avec les différents partenaires constituant la communauté éducative, les objectifs éducatifs sont en lien avec l'enfant, ses apprentissages, son repos, ses capacités d'épanouissement, son milieu.

Les temps péri scolaires sont autant d'espaces offerts pour favoriser l'accès à tous les enfants aux pratiques artistiques, sportives, culturelles. Ils sont accompagnés dans la démarche de découverte de nouvelles activités.

Articulation du PEDT avec les dispositifs existants :

Contrat de ville :	
Contrats dans le domaine culturel : CLEA, PTEA, CTL, ou enseignements artistiques spécialisés	Convention pluriannuelle d'objectifs 2012/2014 avec la région, le département et la ville de Castelnaudary pour le soutien à la diffusion artistique.
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) :	La Confédération Syndicale des Familles (CSF) propose depuis 9 ans le CLAS à ses adhérents. Situé en centre-ville, c'est un complément aux offres déjà existantes. La Direction Enfance Jeunesse met en place un partenariat permettant l'accueil dans de bonnes conditions d'un C.L.A.S s'adressant aux collégiens
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :	Première signature en 2007 Renouvellement en 2011, 2015
Autres (accompagnement éducatif, etc.) :	Point Info Jeunesse (PIJ): C'est un espace qui apporte à tous les jeunes des réponses à leurs demandes d'informations autant en matière de vie quotidienne que de formation professionnelle. Des animations «Jobs d'été», «Lutte contre le sida», «Sécurité Routière», «Éducation citoyenneté». Le PIJ de Castelnaudary est également labellisé Espace Public Numérique (EPN) Acti City: Pour les 11 à 25 ans, en partenariat avec le Conseil Général, Acti City
	propose une carte adaptée aux jeunes. C'est la possibilité de réductions dans différents domaines, notamment culturels et sportifs.

Partenaires du projet :

Partenaires institutionnels:

- L'État	
- La DDCSPP de l'Aude	
- Le Conseil Départemental de l'Aude	
- L'Éducation Nationale	
- CAF de L'Aude	
- La Communauté de Commune	
- La Ville (services Enfance Jeunesse, Affaires Scolaires, Techniques, Sports,)	
	表 整个人
Partenaires associatifs :	
- Ateliers Municipaux	
- Associations du territoire : culturelles, sportives, éducatives	
Autres partenaires :	
REAAP	
Pompiers	465. E.
Cinéma	
Médiathèque	
API	

Organisation des accueils des enfants de 2 à 11 ans

Organisation pédagogique

I - Prise en compte des rythmes de l'enfant : temps individualisés, temps calmes, alternance de temps à forte implication avec des temps de détente, gestion et organisation de la pause méridienne, etc.

Bien distinguer les publics (maternels et primaires notamment) ainsi que les TAP et les autres temps périscolaires

MATERNELLES:

 - <u>Matin</u>: Les enfants sont accueillis dès 7h30 dans toutes les écoles maternelles, jusqu'à 8h30 par les ATSEM.

Des jeux en petits groupes sont organisés permettant à chaque enfant de s'intégrer quand il le souhaite.

 - Pause Méridienne: Les enfants sont séparés dès la sortie des classes selon s'ils restent lors de la pause méridienne ou pas.

Une garderie jusqu'à 12h15 permet aux parents de venir chercher leur enfant.

Pour ceux qui restent, un transport est prévu pour les conduire au restaurant scolaire, accompagnés des ATSEM.

Le restaurant scolaire est scindé en deux espaces dont un pour les maternelles, avec du mobilier adéquat, un service à table et des menus variés et adaptés.

Des rotations sont effectuées entre les différentes écoles pour que chacun ait un temps de repas suffisant.

De retour dans leurs écoles respectives, les enfants, toujours accompagnés des ATSEM, bénéficient d'un temps de repos (ou de sieste selon l'âge et les besoins). Les autres peuvent jouer dans la cour, dans une salle de classe prévue à cet effet. Des petits ateliers leur sont proposés.

 - <u>Après la classe</u>: Les enfants sont séparés dès la sortie des classes, selon qu'ils restent sur le temps périscolaire ou pas.

Dans un premier temps, les enfants goutent en compagnie des ATSEM. Un moment de détente leur est ensuite proposé, avant de choisir l'atelier dans lequel ils vont aller : coin calme (pouf et doudou), La BCD (lecture, vidéo,...), jeux extérieurs dans la cour (ballons, cerceaux, craies de trottoir, parcours ludiques, ...), salle polyvalente (jeux de sociétés, activités manuelles, motricité,...). Eventuellement une salle de classe leur est mise à disposition.

Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) à tout moment et ce, jusqu'à 18h15.

ÉLÉMENTAIRES

- <u>Matin</u>: Un accueil est prévu dans toutes les écoles élémentaires dès 7h30 par du personnel des Affaires Scolaires et Enfance Jeunesse. Des activités peuvent être organisées en fonction du temps et du nombre d'enfants.
- Pause Méridienne : L'organisation est identique à celle des écoles maternelles ; Un service en self permet le choix pour la composition du repas ; en effet, pour les élémentaires, 2 entrées et 2 desserts sont proposés.

Au retour du restaurant scolaire, des animations sont mises en place dans chaque école. Jeux sportifs et libres, activités de créativité, ...

 - Après la classe : Dès 15h 45 les enseignants confient les enfants aux parents venus les attendre à la sortie de l'école. Les enfants inscrits sur le temps périscolaire bénéficient d'un temps de récréation où ils peuvent gouter et se détendre.

A 16h 15, un appel est effectué et les enfants répartis selon qu'ils sont inscrits pour le temps d'étude ou d'animation. Les études sont surveillées par des enseignants ou des animateurs. Les activités prévues sont mises en œuvre par l'équipe d'animation. Des groupes sont alors formés en fonction du programme et du choix des enfants. Des intervenants extérieurs ont été recrutés pour initier les enfants à des activités en relation avec le projet pédagogique de l'ACM. Ces activités sont programmées par cycle de 5 à 6 semaines, sur inscription.

A compter de 17h, les enfants sont autorisés à sortir de l'accueil périscolaire à condition que les parents ou une personne autorisée par eux viennent les chercher, ou seul, sur autorisation écrite des parents.

De 17h à 18h15, changement d'atelier, menés par les animateurs ou un intervenant extérieur. Atelier «libre» pour permettre un départ échelonné des enfants.

II - Activités proposées dans le cadre du PEDT (indiquer, si cela est pertinent, le niveau : initiation, perfectionnement, approfondissement et la tranche d'âge concernée) :

Blen distinguer les publics (maternels et primaires notamment) ainsi que les TAP et les autres temps périscolaires

MATERNELLES: Ce sont les ATSEM des écoles maternelles, pratiquement toutes formées au BAFA ou titulaires du CAP Petite Enfance qui interviennent pendant les temps périscolaires. Les ateliers proposés aux enfants émanent d'une réflexion commune et sont laissés au libre choix des enfants.

Diverses animations sont mises en places : gouter – activité calme (jeux de sociétés, de construction, ... – activités manuelles – atelier lecture ou vidéo – atelier sportif (jeux de ballons, cerceaux, parcours de motricité, ... - jeux libres.

ÉLÉMENTAIRES: Un projet pédagogique est travaillé dans chaque ACM en relation avec le projet éducatif de la ville et celui de l'école. Les actions menées prennent en compte les souhaits des enfants selon un projet déterminé. Le rythme de vie des enfants est respecté, la sécurité demeure la priorité. Les ateliers sont toujours menés sous forme ludique, dans une optique initiatique et découverte. Certains ont été dédoublés (cycle 2 et 3) afin de former des groupes plus homogènes (contenus et âges).

- ANIMATIONS : 3 pôles d'activités sont proposés chaque jour (création sportif calme). Les enfants qui ne sont pas inscrits à un atelier, s'intègrent dans un des pôles.
- ÉTUDES SURVEILLÉES: Le temps d'étude surveillée est programmé de 16h15 à 17h. Lors de l'inscription au temps périscolaire, les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant à cette étude autant de jour qu'ils le souhaitent dans la semaine et tout au long de l'année scolaire. Ce temps est animé soit par des enseignants soit par des animateurs. Il est constitué d'environ 18 enfants tout niveau confondu.

Le principe est que les enfants fassent leurs devoirs dans une ambiance ludique et pédagogique. C'est-à-dire que les encadrants sont à la disposition des enfants. Ils apportent une approche active et éducative. Par exemple des groupes de niveau sont constitués au sein de la classe et la lecture pour les CP est faite en commun. Pour les plus grands, ils peuvent demander l'aide à l'adulte pour leur expliquer les consignes, corriger les devoirs, apprendre les récitations. Il y a également une entraide entre les niveaux : les CM2 aident les plus jeunes.

Les adultes transmettent aux enfants de la méthodologie, de l'organisation dans leur cahier de texte et leur apportent des informations sur la vie au collège.

- ATELIERS PROPOSÉS PAR LES ANIMATEURS :

Projet solidaire et éco-citoyen – Foot citoyen – A la découverte de l'action humanitaire – Culture du Monde – Jeux avec handicap.

Roller - Foot - Sports collectifs - Jeux coopératifs - Badminton.

Embellissement, plantations - Vidéo clip - Théâtre de marionnettes.

- ATELIERS ASSURÉS PAR DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS :

Journalisme – Yoga – Contes – Art martial vietnamien – Cinéma – Art plastique – Théâtre – Secourisme – Capoeira – Jeux en bois – Hip Hop – Chant – Échecs – Danse – Danse du Monde -Gymnastique – Photo – Espagnol – Langage des signes.

Chaque atelier est proposé aux enfants sur inscription, une fois par semaine par cycle de 5 à 7 semaines (généralement de vacances à vacances).

Ces activités sont-elles en articulation	avec le projet d'école
ou le projet d'établissement :	
10 mi 10 mi	

oui 🛛 🔭 no	on 🗌
------------	------

* double-cliquer sur la case puis cocher : case activée

articulation (thèmes, activités partagées, etc.):					_
- JEAN MOULIN : Participation aux décors de Noël, d'école.	de fin d	ďannée,	de la f	fête de	
 EST : Participation à la kermesse de l'école (savons origami, Aide aux décors de Noël 	s parfu	més, dé	cor de	pigne	5,
 P. ESTIEU : Spectacle commun de fin d'année scola danse, chant) – Décoration du préau lors de ces mar 	aire et nifestat	de Noël ions.	(capo	eira, ka	ara
 - A. DAUDET : Participation à la création des décors (atelier musique) pour le spectacle de fin d'année 	ainsi q	u'une re	epréser	ntation	
tion éventuelle avec les activités extrascolaires : cliquer sur la case puis cocher : case activée Si oui, expliciter cette articulation (thèmes, activit	és par	oui tagées,	etc.)	non	
tion éventuelle avec les activités extrascolaires : cliquer sur la case puis cocher : case activée Si oul, expliciter cette articulation (thèmes, activit	és par	8,89	etc.)	non	
cliquer sur la case puis cocher : case activée	és par	8,89	etc.)	non	
cliquer sur la case puis cocher : case activée	és par	8,89	etc.)	non	100 March 100 Ma
Si oui, expliciter cette articulation (thèmes, activit	és par	8,89	etc.)	non	
cliquer sur la case puis cocher : case activée	és par	8,89	etc.)	non	

Public concerné :

Nombi total d'élève		Nombre prévisionnel d'enfants fréquentant les accueils périscolaires (hors TAP)	Nombre prévisionnel d'enfar fréquentant les TAP	
Niveau maternelle (moins de trois ans)	80	43		
Niveau maternelle (entre 3 et 5 ans)	311	225		
Niveau élémentaire	645		588	
Niveau secondaire (collèges et lycées)		0	0	

Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEDT (indiquer les heures de début et de fin pour chaque plage) :

ÉCOLES Petit Prince (Maternelle) - Jean MOULIN Maternelle et Élémentaire

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant la classe	7h30/8h30	7h30/8h30	7h30/9h	7h30/8h30	7h30/8h30
Matinée classe	8h30/11h30	8h30/11h30	9h/12h	8h30/11h30	8h30/11h30
Pause midi	11h30/13h30	11h30/13h30	12h/12h30	11h30/13h30	11h30/13h30
Après-midi classe	13h30/15h45	13h30/15h45		13h30/15h45	13h30/15h45
TAP *	15h45/17h	15h45/17h		15h45/17h	15h45/17h
Après TAP ou après la classe *	17h/18h15	17h/18h15		17h/18h15	17h/18h15

^{*} si TAP regroupés sur une après-midi, indiquer laquelle

ÉCOLE BROSSOLETTE (Maternelle) - Alphonse DAUDET et EST (Élémentaires)

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant la classe	7h30/8h30	7h30/8h30	7h30/9h	7h30/8h30	7h30/8h30
Matinée classe	8h30/11h45	8h30/11h45	9h/12h	8h30/11h45	8h30/11h45
Pause midi	11h45/13h45	11h45/13h45	12h/12h30	11h30/13h45	11h30/13h45
Après-midi classe	13h45/15h45	13h45/15h45		13h45/15h45	13h45/15h45
TAP *	15h45/17h	15h45/17h		15h45/17h	15h45/17h
Après TAP ou après la classe *	17h/18h15	17h/18h15	437	17h/18h15	17h/18h15

ÉCOLE Prosper ESTIEU (Élémentaire)

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant la classe	7h30/8h30	7h30/8h30	7h30/9h	7h30/8h30	7h30/8h30
Matinée classe	8h30/12h	8h30/12h	9h/12h	8h30/12h	8h30/12h
Pause midi	12h/14h	12h/14h	12h/12h30	12h/14h	12h/14h
Après-midi classe	14h/15h45	14h/15h45		14h/15h45	14h/15h45
TAP *	15h45/17h	15h45/17h		15h45/17h	15h45/17h
Après TAP ou après la classe *	17h/18h15	17h/18h15		17h/18h15	17h/18h15

Mode d'inscription aux activités proposées : A l'année / trimestriel / Modules (à préciser) :

	TAI	D		l avant la (matin)	méridie	l pause nne (hors repas)	ou ap	les TAP rès la sse
Gratuit	Payant	Payant pour certaines activités	Gratuit	Payant	Gratuit	Payant	Gratuit	Payant
X	Tarif:	Tarif:	Х	Tarif:	Х	Tarif:	X	Tarif:

Modalités d'information des familles :

- Site Internet de la ville journaux locaux
- DEJ/DAS
- Affiches
- Prospectus
- Réunions d'information (parents d'élèves délégués de parents d'élèves conseils d'écoles)
- Communications informelles : enseignants équipes ACM

Organisation des TAP

L'inscr	iption a	aux TAP entraine l'obligation pour l'enfant inscrit :
1 - d'as	ssister é)	à la séance à laquelle il est inscrit dans son intégralité (pas de départ avant la fin de
OUI:	\boxtimes	NON:
2 - d'as	ssister	à un cycle d'activités auquel il est inscrit dans son intégralité
OUI:	\boxtimes	NON:

Activités proposées dans le cadre des TAP :

MATERNELLES:

Un temps de détente est proposé aux enfants dès la sortie des classes à 15h 45. Chacun en profite pour gouter, accompagné des ATSEM.

Dès 16h 15, les enfants inscrits sur le temps périscolaire sont séparés par groupes, en fonction de leur choix d'activité. Activités préparées et mises en œuvre par l'équipe des ATSEM de chaque école à savoir :

- BCD : lecture conte ou atelier vidéo
- Cour : jeux sportifs ballons, parcours motricité dessins à la craie ...
- Salle polyvalente : coin calme (avec doudou) Atelier de créativité jeux de sociétés ...

En fonction du temps, des salles de classes sont mises à disposition pour organiser des animations.

A compter de 17h : départ échelonné des enfants à l'arrivée de leur parent.

ÉLÉMENTAIRES :

- Dès la sortie des classes à 15h45, les enseignants accompagnent les enfants qui ne sont pas inscrits au TAP vers la sortie et les remettent à leur famille.
- Entre 15h45 et 16h15, un temps de détente est alloué aux enfants ; il permet à chacun de gouter tranquillement et de profiter d'un moment de jeux tandis qu'un certain nombre de départs programmés ont lieu.
- De 16h15 à 17h : Les enfants sont séparés par activité, selon les inscriptions prévues.
 Temps d'approfondissement scolaire (étude)

	 2 animations au choix : Jeux sportif et activité manuelle assuré par un animateur ou un intervenant.
	 1 atelier libre : jeu en extérieur ou intérieur
- De 17h à 17	7h15 : Sortie prévue – Les groupes sont à nouveau remodelés en fonction des inscriptions effectuées
- De 17h15 à	18h:
	- Atelier Sportif (Handball, Badminton, Baby-foot géant,)
	- Atelier de créativité (théâtre, Chant, Art Plastique,)
	 Activité calme (jeux de cartes, légos, jeux de construction,) Atelier libre – départ échelonnés
- De 18h à 18	h15 : Rangement des activités, retour au calme, départ des enfants.

Organisation	du	temps	scolaire
3			Ooolano

Obtention	de la dérogation :	OUI:	NON:
Obtention	de l'expérimentatio	n (TAP sur une dei	mi-journée):
OUI :	NON:		

Modalités d'organisation des temps des enfants de moins de 6 ans

Type d'accueil	Nombre d'enfants	Nb animateurs	Taux encadrement	Locaux, équipements utilisés
Le matin avant la classe			STATE OF THE PARTY	
Gardene	62		6 1 pour 10,33	Ecoles maternelles Brossolette - Jean Moulin - Petit Prince - Locary scolaires
Pause méridienne	192	Y.		COURT OF THE PROPERTY OF THE P
Garderie	136		13 1 pour 10,46	ldem
TAP (en cas d'organisation simultanée de plusieurs types d'accueil utilise	rultanée de plusie	eurs types d'ac	cueil utilser les.	r les 3 menus déroulants
Gardene	160	12	,33	ldem
Gardene			#DIV/0!	
Type d'accueil			#DIV/0!	
Après les TAP				
Gardene	124	6	9 1 pour 13,78	
Type d'accueil			#DIV/0!	
Demie journée périscolaire (hors demie journée TAP - sur dérogation du rectorat)	(hors demie jour	née TAP - sur	dérogation du n	cioral)
Type d'acqueil			#DIV/0!	
Type decinel			#DIV/0!	
Type d'accieil			#DIV/0!	
Demie journée ou journée extrascolaire	xtrascolaire			
ACM	40	2	5 1 pour 8	ALSH 3/6 ans BROSSOLETTE - locaux scolaires
Type d'accueil			#DIV/0!	
Vacances scolaires	The State of the S			

Joindre des annexes si nécessaire (carte du territoire concerné, etc.) :

Modalités d'organisation des temps des enfants de plus de 6 ans

Type d'accueil	Nombre d'enfants	Nb animateurs	Taux encadrement	Locaux, équipements utilisés
Le matin avant la classe				
Cardene	50,5		9 1 pour 5,61	Ecoles J. MOULIN - A DAUDET - P ESTIFIL FST - Counterfordant
Pause méridienne	Number of the second			ייי פייי פייי פייי פייי פייי פייי פייי
Gardene	309		20 1 pour 15,45	idem
TAP (en cas d'organisation simultanée de plusieurs types d'accueil uti	ultanée de plusie	eurs types d'ac		ser les 3 menus deroulants
ACM	588	8		Idem + salles de classe
Type d'accueil			#DIV/0!	
Type d'accueil			#DIV/0!	
Après les TAP				
ACM	160	22	22 1 pour 7,27	ldem
Demie journée périscolaire (hors demie journée TAP - sur dérogation du rectorat)	(hors demie jour	née TAP - sur	dérogation du i	ectored)
Type d'acqueil			#DIA/IO	
Type dactuel			#DIV/0!	
Type dacouel			#DIV/0!	
Demie journée ou journée extrascolaire	extrascolaire			
ACM	99	9	6 1 pour 11	ALSH P, ESTIEU
1ype d'accueil ▼			#DIV/0!	
Vacances scolaires				
ACM 💌	76	7	7 1 pour 10,86	ALSH P. ESTIEU

Joindre des annexes si nécessaire (carte du territoire concerné, etc.) :

Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT (rajouter autant de lignes au tableau que nécessaire) :

Nom des intervenants	Cadre d'intervention(1)	Type d'interve ntion (2)	Type d'intervenant (directeur, animateur, intervenant technique, surveillant, etc.)	Diplômes (notamment ceux relevant du champ de l'animation)
SZWERTAK David	Directeur Service Education Jeunesse	A.	Administration	Attaché Territorial
PEVERE Agnès	ACM - Coordinatrice Périsco	PR	Administration/Directrice	RAFD - READDT
ROUGE Philippe	Coordinateur Périsco	PR	Administration/Animateur	BAED
BURGAT Jérôme	TAP/ACM	PR R	Directeur/Animateur	BPJEPS
PIQUEMAL Max	TAP/ACM	PR	Directeur/Animateur	BAFD
HERVE Matthieu	TAP/ACM	P.R	Directeur/Animateur	BPJEPS
MARTI Dominique	TAP/ACM	PR	Référent/Animateur	BAFD
CHAN Elodie	G/TAP/ACM	PR	Référent/Animateur	BAFA/BNSSA
LEMATTRE Ariane	G/TAP/ACM	R	Référent/Animateur	BAFA /DEUST Médiation Sociale
RAIMBERT Isabelle	TAP/ACM	PR	Référent/Animateur	BTS Option Animation
AMRI Mohamed	G/TAP/ACM	A.	Animateur	BAFA - BAFD on cours
BOUHADDI Sabrina	G/TAP/ACM	PR	Animatrice	RAFA
BEKHADA Zoubida	G/TAP/ACM	PR	Animatrice	RAFA
GUIRAUD Sonia	G/TAP/ACM	H.	Animatrice	BAFA en cours
HARANG Christelle	G/TAP/ACM	PR	Animatrice	BAFA
MARTY Nicolas	G/TAP/ACM	PR	Animateur	BPJEPS en cours
MENNAD Roulhem	TAP/ACM	PR	Animateur	BPJEPS
BOARDMANN M. Angélique	TAP/ACM	PR	Animatrice	BAFA
DELGADO Sabrina	G/TAP/ACM	PR	Animatrice	BAFA
DECUIGNIERES Cathy	G/TAP/ACM	ad ad	Animatrica	0 0 0

Joindre des annexes si nécessaire (carte du territoire concerné, etc.) :

BAFA	odi da	STACE OF SELECT	BAFA	CAP Petite Enfance		BAFA	BP.JFPS on colles	Animatrica Tourisa	Ammaurce remortale	Professeur des Ecoles	Professeur des Ecoles	Professeur des Ecoles	Postpore des Ecoles	Professeur des Ecoles	Selossen des Ecoles	Professeur des Ecoles	Daniel Eddina 196 a	Diever reueral 1 degre Judo	Concours d'entrée Educateur Spécialisé	Entraineur 2 - FFTA	BAFA – 1° dan FFK Arts Martiaux Vietnamiens	Educatrice	Infirmière
Animatrice	Animatrice	Animatrica		Animatrice	Animateur	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Intervenant factories	Intervenant technique	Intervenant technique	Intervenant technique	Intervenant fechnique	Intervenant technique	Intervenant technique	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso				
R	PR	PR	aa	1 6	Ä	PR	PR	PR	PR	. ad	PR	PR	PR	PR	PR	a a	R R	A.	PR.	Po	9	Po	PO
G/TAP/ACM	TAP/ACM	TAP/ACM	G/TAP/ACM	GTAPIACM		G/IAP/ACM	TAP/ACM	TAP/ACM	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ES	TAP/ACM	TAP	TAP/ACM	TAP/ACM
MONNIER Caroline	FAURE Nathalie	IMEDJADJ Louisa	JACQUIN Laury	BUGNET Thomas	BROCHAPD Marino	DISCOUNT MALINE	VILLON Tatiana	AMIC Stéphanie	BLANCHARD Philippe	ROUJA Christine	VERONIN MASSET Dominique	SERRAT Carine	AZAM Emmanuelle	PERRI Delphine	VILLELA Caroline	ZUCCOLOTTO Chantal	SOULA Christelle	EVENO Marie Adeline	LEFEVRE Alison	DUPIN Alain	DELERIS Duncan	COOK Christine	CORDIER Marie Christine

Joindre des annexes si nécessaire (carte du territoire concerné, etc.) :

Maitrise de droit privé	Professeur d'Espagnol	Titre Professionnel	u intographiste	Membre de la Croix Rouge		Maitre de Capoeira Brésilienne (Ouro Verde)	Certificat Fin d'études de professeur d'EPS	Professeur de Hiphop	DNAT Arts Plastiques	Licence d'Arts Plastiques	BEATEP Activités Culturelles et d'Expressions	Master STAPS	DEUG Lettres Modernes		Maitre d'Armos BEES 4	BAFA	BAFA	BAFA	BAFA	CAP Petite Enfance	BEP Service aux Personnes	BAFA
Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	a contract the contract of	mer venant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Intervenant technique Asso	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice
PO	PO	PO	Ca	>	PO	Po	PO	PO	PO	PO	PO	PO	PO	O4	PO	PR	PR	A.	A4	PR	PR	PR
TAP	TAP	TAP	TAP	i con	IAP/ACM	TAP/ACM	TAP	TAP	TAP/ACM	TAP/ACM	TAP	TAP/ACM	TAP	TAP	TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP
JANIN Nadine	DOSOUTO CAPEL Monica	GUIJARRO Sandrine	ABRIAL Aurélien	FORT Renismin	ON Delijaniii	ROCHAN Marcos	JAUSSAUD Patrick	DEHILI Kader	MARTY Marielle	PILMANN Stéphane	COLLET Virginie	FAURE HEUILLET Julie	PEREZ Vincent	PACINI Guillaume	BELLIATO Thomas	ALIBEU Marie	FONVIEILLE Evelyne	RUIZ Chantal	TABOSA Fabienne	TIRET Céline	PELISSIER Emilie	REY Maguy

Joindre des annexes si nécessaire (carte du territoire concerné, etc.) :

BAFA	CAP Petite Enfance	BAFA	CAP Potito Enfanço	DAED	CAD Defite F-6-11	CAP Petite Enfance	BAFA	CAP Petite Enfance	Moniteur Educateur	•	BAFA		CAP Petite Enfance	•	·		
Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice	Accompagnement/Surveillance/ Animation									
PR	PR	PR	R	R	PR	PR	R.	A	R	PR	PR	A.	A.	PR	PR	PR	PR
G/TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP	G/TAP	g	9	g	Ø	Ø	ဗ	Ø	9	9	g
PAPAKIL Christiane	PAREDES Marie Pierre	CAZABAN Raymonde	ROSA Bernadette	BARTHES Séverine	DULONG Véronique	BELMAS Amandine	GIRET Marie	CRISTANTE Sylvie	DARTOIS Brigitte	NOEL Michèle	PEREIRA Christine	DE LA MOTTE Marie Pierre	CALMETTE Bénédicte	PANEGOS Anne Marie	MOREL Brigitte	RAHAL Soraya	GASTON Angélique

Joindre des annexes si nécessaire (carte du territoire concerné, etc.) :

Accompagnement/Surveillance/ Titre Professionnel Animation Assistante de Vie	Accompagnement/Surveillance/	Accompagnement/Surveillance/ Assistante Maternelle	Accompagnement/Surveillance/	Accompagnement/Surveillance/	Accompagnement/Surveillance/ Animation	Accompagnement/Surveillance/ Animation	Accompagnement/Surveillance/
PR Accompagn	PR Accompagn	PR Accompagn	PR Accompagn	PR Accompagne	PR Accompagne	PR Accompagne	PR Accompagne
9	9	9	9	Ø	g	Ø	9
ROQUES Marie Francine	ROCHETEAU Eliane	DESTER Evelyne	BAREIL Nathalie	PASTRE Myriam	COCULA Marie Chantal	ESPIRE Sylvie	VIELMAS Sylvie

1 - indiquer ACM pour un accueil de mineurs, G pour garderie, AA pour un atelier associatif, CLAS pour un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, ES pour les études surveillées, TAP pour les TAP

^{2 -} indiquer PO pour une intervention ponctuelle, PR pour les membres permanents des équipes

Organisation des accueils des enfants de 11 à 13 ans

Organisation pédagogique (en cas d'ACM déjà déclaré, ne pas remplir et joindre le projet pédagogique)

opre temps de loisir	a participation des enfants aux choix	x, à l'organisation, la gestion de leur
	ment, approfondissement et la tranci	

Modalités d'accueil des mineurs de 11 à 13 ans

lype a accueii	Nb enfants	Nb animateurs	Taux	Locaux, équipements utilisés
Accueil après la classe les cas d'organisation simultanée de plusieurs	cas d'organisation	n simultanée de j	b sady	accueil utiliser les 3 menus déroulonres
Type d'accueil			#DIV/01	
Type d'accueil			#DIV/0!	
Type d'accueil			#DIV/0!	
Demie journée ou journée extrascolaire	extrascolaire	STREET, SANSON	STATE OF THE PARTY	
ACM	24		2 1/12	
Type d'accueil			#DIV/0!	
Type d'accueil	2.0004		#DIV/0!	
Vacances scolaires				
ACM	36		3 1/12	
Type d'accueil	-77.774		#DIV/0!	

Joindre des annexes si nécessaire (carte du territoire concerné, etc.) :

Organisation des accueils des jeunes de 14 à 17 ans

Organisation pédagogique (ne pas remplir si Projet Pédagogique joint en appexe

I - Motifs du choix du mode d'acqueil choici le	n cas <u>d'Accueil de Jeunes</u> , il convient d'expliciter à quel accueil ne sera conventionné que si l'accueil des mineurs de
II – Mise en œuvre de la participation des jeune propre temps de loisir	s aux choix, à l'organisation, la gestion de leur
 III - Activités proposées dans le cadre de l'accue initiation, perfectionnement, approfondissement 	ell (indiquer, si cela est pertinent, le niveau : let la tranche d'âge concernée) :
	-

Modalités d'accueil des mineurs de 14 à 17 ans

	Nb leumes	Nh animateum	Taux	
Could any and In stage		e de la constante de la consta	encadrement	Locaux, équipements utilisés
nocuen aples la classe en cas d'organisation simultanée de plusieurs types	cas d'organisatio	n simultanée de)	ofosieurs types d'accuell un	Iser fes 3 menus deroulants)
Type d'accueil	•1		#DIV/0!	
Type d'accueil	i Çm		#DIV/01	
Type d'accueil			#DIV/0!	
Demie journée ou journée extrascolaire	extrascolaire	Section of the second	THE PERSON SHAPE STREET	
ACM	. 24		2 1/12	
Type d'accueil	(7)		#DIV/0!	
Type d'accueil			#DIV/0!	
Vacances scolaires		7		
Type d'accueil	36		3 1/12	
Type d'accueil			#DIV/0!	

Joindre des annexes si nécessaire (carte du territoire concerné, etc.) :

Structure de pilotage :

Composition de la structure de pilotage :

Afin de mettre en place et assurer le suivi des nouveaux rythmes périscolaires, un comité de pilotage existe ; il est constitué des élus de la commission éducation, du directeur général des services adjoint, de la directrice des ressources humaines, des deux directeurs de services affaires scolaires et enfance jeunesse et des deux coordinateurs.

Durant les deux premières années, ce comité se réunissait 2 fois par mois. Aujourd'hui, le comité de pilotage se réunit une fois par mois pour discuter et arrêter l'articulation générale des 4 sites. Il propose, évalue et prend des décisions sur plusieurs sujets : recrutement, activités, documents en cours, fonctionnement.

Sa fonction de départ, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, s'étend désormais à la totalité des accueils périscolaires mis en place par la Ville.

Modalités de pilotage (mise en place d'un COPIL, de commissions, etc.) :

Élus aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse

Directeurs de services : affaires générales, ressources humaines, petite enfance affaires scolaires, jeunesse.

Associés à certaines réunions de travail : Directeurs de Services Sport et Culture, Directeurs des Écoles, les représentants des Parents d'Élèves ainsi que les différentes associations qui œuvrent pendant ces temps périscolaire ;

Coordination du projet assurée par : Jean-Claude CASTILLO, Maire adjoint délégué à l'enfance, l'éducation et la jeunesse

Nom et prénom du responsable pédagogique : David SZWERTAK, Agnès PÉVÈRE, Philippe ROUGÉ

Fonction: Directeur et coordinateurs du service Enfance jeunesse,

Adresse: Hôtel de ville BP 1100 11491 CASTELNAUDARY

Téléphone: 04 68 94 58 36

Adresse électronique :

enfancejeunesse@ville-castelanudary.fr david.szwertak@ville-castelnaudary.fr agnes.pevere@ville-castelnaudary.fr philippe.rouge@ville-castelnaudary.fr

Modalités de pilotage :

Depuis janvier 2013, la ville s'est organisée en comité de pilotage de façon à réfléchir et à s'approprier au sein de Castelnaudary la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. À raison de 2 à 3 fois par mois ce comité a décliné différentes possibilités pour articuler les nouveaux rythmes scolaires.

Chacun a pu s'exprimer : Les conseils d'école ont été invités à prendre part à la réflexion et ont été consultés. En mai, les délégués de classe ont été réunis afin de discuter de leurs attentes, puis les parents ont été conviés à une réunion d'échanges. Une enquête auprès de chaque famille a été effectuée.

Ce parcours de recherches/propositions s'est transformé en suivi d'actions et propositions d'organisations différentes au fil des ans. Cette instance permet également de rendre compte des différentes difficultés rencontrées et de faire de la mise en place de ces temps un véritable temps d'actions transversales.

Évaluation	Indicateurs qualitatifs	Indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participants, etc.)
Au regard des objectifs généraux du PEDT	En fonction du projet de chaque ACM, plusieurs activités sont proposées afin que les enfants découvrent une multitude de disciplines. Les activités en petits ou plus grands groupes demandent à chaque enfant de respecter les règles de vie : respect de chacun, des autres, du matériel. Les animateurs responsabilisent les enfants et participent au développement de leur autonomie en favorisant la prise d'initiatives au travers des règles de la vie collective et du choix des ateliers, Les équipes d'animation favorisent les rencontres, les échanges ; elles sensibilisent l'enfant dans une démarche solidaire.	48 activités ont été proposées dans l'ensemble des structures, ce qui permet à chaque enfant de s'évader, s'amuser, enrichir ses connaissances découvrir de nouvelles disciplines. Pour certaines activités, nous avons fait le choix de dissocier l'inscription des cycles 2 et 3, ce qui a permis une homogénéité au niveau des contenus et de l'âge des enfants.
Au regard des rythmes de l'enfant	Les équipes proposent des activités variées, afin que l'enfant choisisse l'animation qui lui plait. Ces activités sont également adaptées à l'âge et au développement de l'enfant. Des temps récréatifs sont instaurés entre chaque animation.	L'équipe a mis en place des réunions avec les enfants afin de mesurer leur ressenti. Elle est aussi en relation avec les familles et est à l'écoute de toutes remarques.
Au regard de la vie scolaire	Les relations avec l'équipe enseignante sont nécessaires : la communication et l'écoute sont primordiales. Travailler de concert permet d'optimiser la qualité de l'accueil.	Les enfants qui fréquentent le périscolaire participent à l'élaboration des fêtes de l'école (décembre et juin).
Au regard du périscolaire (dont les TAP)	L'équipe d'animation dynamique et souriante a su créer des liens aussi bien avec les enfants que les familles. Chaque année, de nouvelles propositions sont étudiées dans chaque ACM; les différents projets sont étudiés en fonction du public, du projet d'école et du projet pédagogique. Les intervenants sont satisfaits de cette expérience; la majorité souhaite renouveler leur engagement auprès des ACM.	La fréquentation du périscolaire représente 77% des enfants scolarisés.

Périodicité des bilans/évaluations du projet (trimestrielle, biannuelle, annuelle, etc.) :

L'équipe d'animation se réunit 2 fois par semaine afin d'exprimer, échanger, partager ses expériences et ainsi fait évoluer le projet.

Une réunion de régulation toutes les deux semaines permet aux référents de discuter et de résoudre les problèmes rencontrés (absences, formations, projets ...).

A l'issue de chaque atelier, une évaluation de satisfaction est faite avec les enfants, les intervenants et l'équipe d'animation. Cette grille d'évaluation permet d'appréhender les futurs projets d'ateliers en y apportant des améliorations.

Un bilan global et une perspective de l'année à venir sont faits à la fin chaque année scolaire.

Besoins en formation (BAFA, BAFD, formations thématiques, etc.):

Afin de répondre aux directives d'encadrement de la DDCSPP, un directeur a suivi et validé la formation de BPJEPS pour encadrer un ACM.

Durant ces trois ans, des animateurs BAFA expérimentés sont parti en formation BAFD.

Nous accueillons également des stagiaires BAFA qui valident leur stage pratique au sein du périscolaire et des ALSH.

Chaque année, les animateurs ont la possibilité de suivre des formations à thématique organisées par la DDCSPP.

SIGNATAIRES du PEDT

Pour le préfet et par délégation, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude	La directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Aude
Dominique INIZAN	Claudie FRANÇOIS GALLIN
Le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude	Le Maire de Castelnaudary Vice-Président du Conseil Départemental
Thierry AUTARD	Patrick MAUGARD